

VING SEPTIEME SEANCE DU PREMIER TOUR DU CONCOURS DE LA CONFERENCE DES AVOCATS DU BARREAU DE PARIS

Rapport de M. César GHRENASSIA, Avocat à la Cour, Deuxième Secrétaire de la Conférence.

Invité d'honneur : M. Philippe FUSARO, Vice Président du Tribunal de Grande instance de Paris, Juge des Libertés et de la détention.

Sujet 1 : Convaincre est-ce séduire ?

Sujet 2 : La liberté est-elle l'exception ?

Le jour où il entre dans cette geôle de la prison des Plombs, il est beau.

Non pas que ses traits soient plus fins que ceux d'un autre, que son teint africain ne lui donne l'air inquiétant d'un étranger, l'air forcément inquiétant d'un étranger ou que son visage ne soit marqué par les excès de la fête.

Il est beau parce qu'il est heureux.

Il a eu l'honneur de faire la rencontre de quelques hommes qu'il a admiré et de qui il a pu se dire, sans rougir, l'ami.

Cela suffit à son bonheur.

Il a eu la joie de faire la rencontre de quelques femmes qu'il a aimées et qui ont pu taire, en rougissant, qu'il était leur ami.

Cela suffit à le convaincre que son bonheur a pu tenir de la grâce.

Alors le jour où il entre dans cette geôle de la prison des Plombs, il est beau et il sait qu'il le restera.

Certes, il entre en se courbant dans cette cage aux dimensions trop réduites pour sa taille d'Hercule, il peste, il tonne, mais il ne doute pas.

C'est déjà l'été et bien qu'il fasse nuit, le plomb des toits a conservé la chaleur caniculaire du jour ; l'odeur des rats se mêle à celle de la sueur ; l'air est irrespirable. Il ne sait pas qu'en hiver, le plomb gèle ; il aura tout le temps de grelotter. « *Si les plaisirs sont passagers, les peines le sont aussi* ». ¹

Il est tard et, dans ce lieu sans lumière, il ne peut voir un oiseau.

Un oiseau, ou plutôt le dessin d'un oiseau.

D'un trait blanc, d'un trait simple sur la pierre noircie des murs au milieu des inscriptions de ceux, innombrables, qui l'ont précédé.

Un dessin d'oiseau qui pourrait désigner une prostituée par son surnom, une marquise par son titre, un homme par sa physionomie ou plus simplement un oiseau puisqu'un prisonnier a écrit :

« *Condannato per aver fatto l'amore ad [un uccello]* »

Soit :

« *Condanné pour avoir fait l'amour à [l'oiseau]* »

Est-ce l'aveu d'une monstrueuse zoophilie ou la pudeur de l'innocent qui protège le nom en livrant l'image ?

¹ Jacques Casanova de Seingalt, *Histoire de ma vie*, Gallimard.

Dans cette République qui avait dominé le monde, Venise, dans ce siècle que commençaient à éclairer les Lumières, le XVIIIème, pouvait-on se trouver condamner pour avoir fait l'amour à un oiseau ? Pouvait-on être convaincu pour une folie, une image ou une séduction ? Aurait-on pu séduire des animaux sans convaincre un seul juge de sa folie ?

C'était un temps qu'on peine à imaginer : l'or de l'Europe dormait et multipliait dans les banques de la Sérénissime ; on débarquait à la hâte et sans cesse les richesses de l'Orient sur les quais de la Cité : les fleurs, le bois, les esclaves.

Et entre le vacarme des marchands sur la Place Saint Marc et le ressac tranquille de l'Adriatique le long des canaux, on trouvait un lion taillé dans la pierre.

Ce lion là avait la gueule ouverte ; il réclamait des noms ; on lui obéissait en glissant des billets à l'attention des Inquisiteurs d'Etat et sur ces billets on dénonçait les ennemis de Venise, les étrangers, les séducteurs, les libertins.

Le 26 juillet 1755 au lever du jour, Giacomo Casanova est arrêté et conduit à la prison des Plombs. Il est beau et il est heureux.

On a écrit quelques billets anonymes à son sujet, on dit de lui que c'est :

*« un homme habile qui s'introduit partout. Plébéen, il fréquente les patriciens et excite les jeunes au libertinage. Vénitien, il a des relations suspectes avec des ministres étrangers. Il abuse de la crédulité des braves gens, à qui il fait tourner la tête avec des histoires de kabale et de rose croix ; il leur fait croire qu'ils ne mourront pas mais qu'à travers la voie lactée ils passeront dans la région des adeptes. [...] Il tient chez lui de méchants livres et, au fond d'une armoire, des objets étranges parmi lesquels une sorte de tablier de cuir [...] ».*²

L'idée d'arrêter un tel homme séduit les Inquisiteurs d'Etat ; on les comprend : convaincre c'est d'abord condamner et séduire c'est d'abord tromper.

Comme ils ignorent cependant l'infraction correspondant au fait de posséder au fond d'une armoire un tablier de cuir, on prend le temps de l'investigation ; et comme on ne peut prévoir la durée d'une investigation on ne fixe pas de terme à la détention.

² Joseph Le Gras, *Casanova*, Cooperativa editrice libraria Napoli : « E un uomo abile : s'introduce dovunque. Plebeo, frequenta i patrizi ed eccita i giovani al libertinaggio. Veneziano, ha relazioni sospette con ministri stranieri. Abusa della credulità della brava gente, cui fa girare la testa con storielle di cabala e di rosa croce ; fa creder loro che non morrano, ma che attraverso la via lattea passeranno nella regione degli adpeti. Così riesce a vivere alle spalle altrui e particolarmente di Zuan Bragadin a Santa Marina. E' un epicureo, un voluttuoso che indifferentemente si lega a donne maritate e a ragazze. E' infine un ateo che batte in breccia la religione e dileggia apertamente coloro che la praticano. Tiene in casa pessimi libri e, in fondo a un armadio, strani oggetti fra cui una sorta di grembiule di cuoio come quelli che portano coloro che si dicono masoni nei luoghi che essi chiamano loggia ».

Ne pouvant se défendre contre le fait d'avoir lu de méchants livres dont il n'était pas même l'auteur, Casanova est résolu à s'évader.

Dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre 1756 il s'extrait de sa cellule par le haut ; au prix de mille souffrances, il se hisse en compagnie de l'abbé Galbi sur le toit de la prison.

En sang, épuisé, menacé par la relève des gardes alors que le soleil vient de se lever, il fait ce que tout homme raisonnable aurait alors fait : il s'endort.

A quoi a-t-il bien pu rêver ? A mi-chemin entre la prison et la liberté, au grand air et hors la loi à quoi a-t-il bien pu rêver ?

L'abbé Balbi ne lui demande pas. A son réveil, l'homme d'Eglise le maudit, l'insulte, le traite d'ahuri. Casanova lui fait simplement remarquer qu'il était libre et que lui n'a rien fait pour l'inciter à rester et à l'attendre pendant qu'il dormait.³

Que ce fils de comédiens, enfant malade et orphelin trop jeune, ait connu tous les milieux et qu'on ait pu lui faire le reproche d'avoir séduit les nobles comme les courtisanes, cela m'intrigue.

Qu'il ait exercé tous les métiers, voleur, équilibriste, homme de lettres, homme de loi, homme de cour, qu'il ait inventé ce jeu consistant à renflouer les caisses de l'Etat en abusant de la crédulité du contribuable, ce jeu qu'on appelle loterie nationale et qu'on puisse pourtant le présenter comme un marginal, un être déviant, une exception, cela me surprend.

Que cet homme ait souffert sans fuir l'hostilité d'une République décadente, craintive et soucieuse de conserver les privilèges d'une caste en menaçant la liberté de ses fils cela me plaît.

Qu'au terme de vingt-quatre mois de réclusion, il n'ait trouvé aucun argument contre le bonheur me séduit.

Et qu'après une vie d'aventures et de dangers il ait écrit treize heures chaque jour des mémoires qui furent censurés pendant près de deux siècles⁴ achève de me convaincre de ceci : que la liberté apparaît toujours comme une exception lors même qu'elle agit partout comme un principe.

Sade embastillé noircissant un rouleau avec des pattes de mouche; Genêt crachant la vie sainte d'un travesti, d'un voleur, d'un ami qu'il baptisa Notre Dame des Fleurs ; Soljenitsyne récitant pour lui seul ce livre qu'il ne pouvait ni écrire ni oublier.

Sade, Genêt, Soljenitsyne, témoins de cette vérité : il n'y a que la liberté qui emporte la conviction, il n'y a que la liberté qui se partage sans se diviser.

³ Jacques Casanova de Seingalt, *Histoire de ma vie*, Gallimard.

⁴ Philippe Sollers, *Casanova l'admirable*, Plon, 1998.

Il n'y a que la liberté qui puisse survivre aux injustices des lois, à la bêtise des hommes, à l'indignité des prisons. Les amoureux le savent qui s'appartiennent sans s'asservir et se séduisent sans se tromper.

De ce point de vue-là, la liberté n'est pas une exception : c'est une vérité oubliée dont on doit se convaincre lors même qu'on en jouit.⁵

La séduction du nombre, du pouvoir, en un mot de l'accusation n'est-elle pas la plus difficile à combattre : elle a pour elle la tranquillité bonnasse des apparences qui accablent et des anonymes qui écrivent, la pitié pour la misère des pauvres, la modération.

Nul besoin de preuve pour rassembler, l'autorité suffit ; nul besoin d'argument pour convaincre mais d'exemple pour instruire.

C'est pourquoi, il n'est pas de plus noble charge que celle de juger avec indépendance et conviction.

C'est pourquoi il n'est pas de plus bel espace de respect, de partage et de délicatesse que celui où défenseur et gardien des libertés, gendarme et accusé, avocat et greffier parfois se retrouvent.

C'est pourquoi il n'est pas de plus beau dialogue que celui de deux êtres libres et soucieux de la liberté de l'autre, qu'il soit magistrat, conseil ou prévenu.

Je vous livre ma conviction : aucun pouvoir ne peut troubler le sommeil d'un homme heureux sur le toit d'une prison.

⁵ Montesquieu, *Mes pensées*, : « Nous sommes heureux et nos discours sont tels que nous ne le soupçonnons pas [...] Il faudrait convaincre les hommes du bonheur qu'ils ignorent lors même qu'ils en jouissent ». Montesquieu ajoute une note à la Pensée 550 : « J'ai vu les galériens de Livourne et de Venise ; je n'y ai pas vu un seul homme triste. Cherchez à présent à vous mettre en écharpe un morceau de ruban bleu pour être heureux ».